

# CR Commission Bénévolat mardi 23 novembre 2021

Début réunion : 14h

Fin réunion : 16h

Présents ; Marie Renée Cazin, Oumar Dia co-responsable, Jean Paul Gallot co président, Hamid Rouini, Philippe Thierry, Françoise Viault, Christelle (stagiaire)  
Excusés : Marie Bénédicte Dumez, Josette Mantelli, Josette Pépion  
Absents : Vincent Bourdais, Monique Gallot

## ***Rappel ordre du jour***

- point sur les récents conflits avec quelques bénévoles
- point sur les départs et les arrivées de nouveaux amis
- discussion autour de la question : " Peut-on accepter des bénévoles sans papiers ?"

### 1- Le point sur les bénévoles

Il est toujours pénible de voir partir des personnes qui se sont beaucoup investies, il est donc très important de traiter les problèmes dès qu'ils apparaissent. Le livret d'accueil fixant désormais un cadre de référence, il est absolument indispensable que tous les amis signent la charte d'engagement.

Françoise informe des décisions du CA sur ce point :

- Lors de la réunion communautaire du 25 novembre cette obligation de signature de la charte sera une nouvelle fois rappelée,
- un courrier de rappel est prêt pour ceux qui ne seront pas présents et qui auraient oublié de remettre le document signé,
- la non signature impliquera l'impossibilité de renouveler son adhésion l'année prochaine.

### 1- L'accueil et le suivi des bénévoles

Environ 20% des personnes reçues restent comme amies à la communauté.

Il nous faut réfléchir pour améliorer le suivi et la fidélisation.

A Saint Serge, Hamid intègre désormais les nouveaux le mardi pour éviter les jours de vente et être plus disponible.

Oumar passe voir les personnes plusieurs fois dans les ateliers.

Le questionnaire de rapport d'étonnement devrait être utilisé systématiquement, les retours peuvent faciliter la remise en cause de nos pratiques.

Nous devons être capables d'accepter les remarques et les propositions de changement par les nouveaux peuvent être source d'amélioration de notre fonctionnement.

Les réunions par atelier sont utiles. Oumar insiste sur l'importance d'organiser ces réunions à l'échelle de la communauté, et pas d'un côté les équipes de Saint Serge et de l'autre celles de Saint Jean. Il faut rapprocher les deux sites.

Deux réunions par an et par secteur sont envisageables.

### 2- " Peut-on accepter des bénévoles sans papiers ?"

Cette question soulève légitimement des questions : quelles sont leurs motivations, quelles seraient nos raisons pour les accepter, pour les refuser, en cas d'accident comment s'apprécierait notre responsabilité... ?

Nos échanges font apparaître que :

- Nous accueillons des compagnons sans papier,
- Ils sont acceptés dans certaines communautés Emmaüs et d'autres structures (Fabrik Café par exemple),
- Pour ces personnes l'accueil est une possibilité de contact, de pratiquer le français, de se sentir utile,
- La logique emmaüssienne est l'accueil inconditionnel,

mais qu'il faut néanmoins être vigilant sur certains points :

- Devenir ami de la communauté n'est pas un visa d'entrée comme compagne/gnon,
- L'activité de Laurence est réservée aux compagnes/gnons, des bénévoles sans papier ne doivent être une source de travail supplémentaire pour elle,
- Il faut veiller à éviter l'effet « nationalité ». Il n'est pas souhaitable d'accepter trop de personnes venant d'un même pays.

Donc, oui nous pouvons accepter des bénévoles sans papiers en leur précisant bien que cela ne leur donne pas un droit acquis à obtenir le statut de compagne/gnon. Ce sujet sera porté à l'ordre du jour du prochain CA pour validation par les administrateurs.

Bien entendu, les règles fixées dans le livret d'accueil s'appliquent à eux comme aux autres bénévoles.

#### 1- Points divers

Ont été rapidement évoqués les points suivants :

- Les ventes exceptionnelles, pourquoi pas à Saint Serge ?
- Le choix de vente au fil de l'eau ou vente exceptionnelle pour certains produits
- La nécessité d'optimiser mieux les dons et en particulier les tableaux à Saint Jean
- La création d'une équipe d'animation à Saint Jean ? ou d'une équipe d'animation commune à Saint Jean et Saint Serge ?

Tous ces sujets méritent d'être débattus.

**Prochaine réunion le Mardi 18 janvier à 14h15 au Sauloup**